

TAXE D'APPRENTISSAGE

2026



**Campagne de répartition des
fonds sur la plateforme SOLTÉA
du 26 mai au 21 octobre 2026**

N° UAI de l'IUT : 0693521C

Chaque année, l'IUT Lumière accompagne plus de 900 étudiants en BUT, licences professionnelles et masters dans la construction de leur avenir professionnel.

Notre savoir-faire en matière de professionnalisation et d'accompagnement à la réussite est reconnu depuis maintenant plus de 34 ans.

Au cœur de notre approche pédagogique : un accompagnement personnalisé et une pédagogie expérientielle. Celle-ci permet à nos étudiants de développer des compétences techniques solides, des soft skills recherchées, ainsi qu'une véritable posture professionnelle. Construit en étroite collaboration avec les acteurs du monde professionnel, le modèle de l'IUT Lumière repose sur une alternance de qualité.

Pour continuer à innover, à évoluer et à proposer des formations en phase avec les enjeux de demain, votre soutien est essentiel.

La taxe d'apprentissage constitue un levier clé pour l'IUT Lumière.

En choisissant d'affecter votre taxe d'apprentissage à l'IUT Lumière Lyon 2, vous contribuez activement à préserver la qualité de nos formations.



Claudine GAY
Directrice de l'IUT

Lionel LASSAGNE
Président du Conseil d'IUT
Directeur Développement Durable
et Immobilier des Aéroports de Lyon



34 

années d'expérience
dans l'alternance

**Pour soutenir l'IUT, fléchez votre
taxe d'apprentissage sur SOLTÉA
vers le numéro UAI :
0693521C**

+9200 

contrats d'alternance
depuis la création

+920 

étudiants inscrits à la
rentrée 2025

350 

intervenants
professionnels

+ 94% 

des étudiants en 1ère année
de BUT pensent que l'IUT
les a aidé dans la construction
de leur projet professionnel

Vos contributions concourent à :

17.7 %

L'innovation
pédagogique et
location de salles
(fourniture et
matériel technique).



15.6 %

Renouveler les fonds
documentaires et les
abonnements.



16 %

Sorties pédagogiques



35.3 %


Certifications en
langues (TOIEC ...)

15.4 %

Proposer des formations
complémentaires
(SST, Fresque du Climat,...).

- Organisation de visites d'entreprises et de sites pour favoriser la découverte du monde professionnel.
- Acquisition de matériel de physiologie et d'équipements dédiés à la combustion dans le cadre de travaux pratiques pour le BUT HSE.
- Soutien à l'organisation des SAÉ (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation) qui participent au développement des compétences des étudiants.
- Achat d'une caméra à réalité augmentée pour la halle technologique.
- Intervention de conférenciers professionnels auprès des étudiants des étudiants de 1ère année de BUT pour faire découvrir les métiers, les parcours et les réalités du terrain.
- Achat de fournitures, de matériel et de jeux pédagogiques pour les étudiants.

COMMENT FLÉCHER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT LUMIÈRE LYON 2 ?

L'affectation du solde de la taxe d'apprentissage se déroule sur la plateforme  SOLTéA

 soltea.education.gouv.fr



Pensez à bien sélectionner l'IUT Lumière lors de votre attribution de fonds !

CALENDRIER 2026

2 périodes de répartition :

Du 26 mai au 21 août & Du 3 septembre au 21 octobre

MODALITÉS DE VERSEMENT ET DE FLÉCHAGE

1.

Accédez à la plateforme SOLTéA avec vos identifiants Net-entreprises

2.

Recherchez l'IUT Lumière sur le moteur de recherche, en saisissant :

- le **numéro UAI de l'IUT : 0693521C**

- le nom : IUT Lumière

3.

Affectez vos crédits à l'IUT Lumière ou à l'une de nos formations

4.

Informez-nous de votre soutien par mail à iutpcr@univ-lyon2.fr

BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ?

Pôle Communication et Relations Entreprises

Tél. : 04 78 77 24 07

Mail : iutpcr@univ-lyon2.fr



 POUR EN SAVOIR PLUS

 université
LUMIÈRE
LYON 2

IUT Lumière Lyon 2
160 Boulevard de l'Université
69676 BRON Cedex
SIRET : 196 917 751 000 14
Code UAI : 0693521 C

